CHAPITRE IV

LE CONDAMNÉ

Omnes condemnaverunt eum esse reum mortis.
A l'unanimité, ils le condamnèrent à mort.

Mes Frères.

Une sentence de mort ouvre le chemin de la Croix.

Entré dans la route des douleurs par la trahison de Judas, Notre-Seigneur n'en devait sortir que par le Calvaire, pour s'élancer, dès la troisième aurore, triomphant des obscurités du tombeau.

Déjà les apôtres avaient fui lâchement. Pierre avait renié trois fois Celui qu'il avait

juré de suivre « partout où il irait[1] ».

Les Sanhédrites avaient déféré la cause du Christ au tribunal de Pilate; Pilate l'avait envoyé à Hérode, puis livré à la soldatesque du prétoire... Flagellé jusqu'au sang, déchiré jusqu'aux os par cette tourbe en délire, Jésus fut coiffé d'un bourrelet de jonc[2]! diadème dérisoire dans lequel on planta en masse des épines qui lui criblèrent le front de leurs meurtrissures. On lui jeta sur les épaules le manteau de laine cramoisie des légionnaires; on plaça dans ses mains garrottées un roseau. A genoux, le corps de garde lui rendit de sacrilèges honneurs : « Roi des Juifs, salut! »

Après l'atroce comédie, Pilate le fit venir sur le Bima, tribunal situé en plein air, au lieu qu'on nommait *Gabbatha*, ou en grec *Lithostrotos*, à cause du carrelage qui revêtait le sol :

Ecce homo, dit-il : « Voilà l'Homme », c'est-à-dire : **Voilà le condamné**.

Laissez-moi vous contempler à mon tour, ô mes Frères; laissez-moi vous dire la même parole : Voici les hommes: **Voici les condamnés**.

[1] Luc, IX, 57.
[2] Ce cercle de joncs, conservé dans le trésor de Notre-Dame de Paris, est offert, tous les vendredis du carême, à la vénération des fidèles.

I

Le Condamné

L'autorité divine, l'autorité religieuse et l'autorité politique ont frappé Notre-Seigneur Jésus-Christ d'une sentence de mort.

« Je l'ai frappé *à cause des péchés du peuple* », dit la justice éternelle.

« Nous avons une loi, crièrent les Juifs, et selon cette loi, Il doit mourir, parce qu'*Il s'est dit le Fils de Dieu.* »

Enfin Pilate fit écrire en hébreu, en grec et en latin, sur la croix de Jésus-Christ, l'inscription diffamatoire de sa condamnation : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs.*

Pour lui donc, aucun recours en grâce, aucune revision de procès.

I. — *Jésus, au tribunal divin, est un condamné à mort.* — Comment échapperait-il à la justice éternelle?

Depuis quarante siècles, elle ne cessait,

formidable, d'épouvanter tous les échos de l'histoire.

Que vois-tu, Prophète? — « Je vois la Justice, l'œil ouvert, qui attend[1]! Je vois un déluge de maux s'échapper de la chaudière ardente. »

Entendez-vous clamer le Seigneur irrité? « A mort les condamnés! Au glaive, qui doit périr par le glaive! A la famine les meurt-de-faim! Aux fers les captifs[2]! »

Et l'humanité frissonnait au rugissement de ces menaces. Tel le fauve qui sent venir son dompteur.

« Heu », a dit le fort d'Israël, Dieu des armées, je me dédommagerai, je me vengerai : *Heu, consolabor,... vindicabor*[3].

« Je visiterai vos iniquités avec une barre de fer et vos péchés à coups de fouet[4]. »

« *Non parcam.* Point de pitié. »

Les peuples allumaient alors les bûchers du sacrifice : ils immolaient des victimes. La fumée des hécatombes obscurcissait les cieux! Alimentée par la graisse et le sang des

[1] Jér., I, 11-13.
[2] *Id.*, XV, 2-3.
[3] Is., I, 24.
[4] Ps. LXXXVIII, 33.

génisses, la flamme se ruait en haut, rouge et crépitante.

Et la Justice se moquait : « Jusques à quand la multitude de vos victimes? J'abhorre votre encens ; je ne supporte pas vos néoménies, vos fêtes: avec vos expiations, vous m'êtes à dégoût : pensez-vous que je me délecte de la chair des taureaux et du sang des boucs? »

C'est d'un autre sang que devait se rougir et s'enivrer le glaive des colères divines.

Pour expier un crime infini il fallait une victime infiniment suffisante. Où la trouver? Où la prendre?

Elle-même devait s'offrir : « Vous n'avez pas voulu des sacrifices, avait dit le prophète. Vous m'avez adapté un corps pour saigner et mourir : Me voici! »

Oui, voici l'Agneau de Dieu! Voici Celui qui efface les péchés du monde!... L'heure a sonné.

Tandis que le sang des bêtes et des hommes coule à flots dans les forêts des Gaules, au fond des temples du monde païen; tandis que les gloires de Rome se vautrent avec Tibère dans la débauche et les orgies de Caprée : Dieu, condamné à mort par Dieu pour apaiser Dieu, est trahi, arrêté, renié, flagellé, cou-

ronné d'épines, mis au pilori sous les yeux du peuple. Sur le balcon du prétoire, Pilate le montre à Jérusalem et au monde : *Ecce homo :* Voici l'Homme-Dieu: voici le *Condamné de Dieu!*

Le Christ a pris sur Lui nos péchés; comment ne serait-il pas chargé de leur condamnation? « Il s'est fait pour nous malédiction : *Factus pro nobis maledictum* . » Pourrait-Il échapper aux représailles d'une sainteté implacable, aux revendications d'une justice qui se doit à elle-même de laver son honneur outragé?

Tout ce que nous avions encouru de châtiments lui est dû, parce qu'Il s'est couvert de notre iniquité. Justice de Dieu, vous cherchez les coupables? Glaive en main, vous les poursuivez? Les voilà tous en un seul! Condamnez donc Celui qui nous représente, Celui qui, par amour, répond pour nous!... *Ecce homo!*

Est-ce que Sion n'avait point, à tous les carrefours des siècles, jeté son cri de détresse : « Homme-Dieu! au secours?... » Cet Homme, tant désiré, seul capable d'expier nos crimes, de conjurer les foudres du Ciel amassées sur nos têtes, est enfin venu.

Le voilà l'Homme très-Haut, qui nous affermit dans la confiance, contre la justice de Dieu? *Numquid Sion dicet : Homo? Et Homo natus et in ea. Et ipse fundavit eam Altissimus*[1].

Voilà l'Homme prédit par Balaam : *Orietur Homo de Israël :*

Voilà l'Homme, dont la mort mystérieusement opportune, suivant la prophétie inconsciente du vieux Caïphe, empêche la nation de périr : *Prophetavit : expedit ut moriatur unus Homo pro populo ne tota gens pereat.*

En fait, Jésus marche au supplice pour avoir assumé les iniquités des pécheurs.

« Voilà donc l'Homme ; voilà le Condamné de Dieu : *Ecce Homo.* »

II. — *L'autorité religieuse, cyniquement perfide, ne fera que ratifier ici-bas le verdict d'en haut.*

Condamné comme pécheur par la Justice éternelle, Jésus s'était voué d'avance à tous les affronts. Il est prêt à tout subir : « L'ennemi qui me poursuit peut capter mon âme,

[1] Ps.

écraser ma vie contre terre, et prosterner mon honneur dans la boue[1]. »

« Le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres qui le condamneront à mort[2]. »

Pourquoi? Parce qu'Il s'est dit Fils de Dieu...

Voilà, mes Frères, l'unique grief, voilà le terrible chef d'accusation : La divinité de Jésus-Christ a toujours été une question de vie ou de mort. Elle est le point culminant du procès intenté par le Sanhédrin à Notre-Seigneur!

Elle a été depuis l'affaire des siècles!

Au cours d'une bruyante polémique, Ferdinand Brunetière disait récemment : « Il n'y a qu'une question à résoudre : Jésus-Christ est-il, ou n'est-il pas Dieu? On ne saurait échapper à la nécessité de répondre par oui ou par non. Cette seule question tranchée, toutes les autres suivent. »

Or, le 30 mars de l'an 33, à Jérusalem, au premier chant du coq, c'est-à-dire vers 3 heures du matin[3], Caïphe, souverain Pontife pour l'année, posa à Jésus-Christ, devant l'autorité

[1] Ps. VII, 6.
[2] Matth., XX, 18-19.
[3] A l'heure où Pierre reniait son Maître pour la deuxième fois.

religieuse compétente, la question la plus énorme, la plus décisive, la plus solennelle, la plus redoutable qui fut jamais, une question qu'aucun tribunal, qu'aucun siècle n'avait encore adressée à un homme, une question que vraisemblablement on n'entendra plus retentir ici-bas :

« Je t'adjure, au nom du Dieu vivant, dis-nous si tu es le Fils de Dieu[1]. »

Un vaste et dramatique silence ponctua d'un majestueux point d'orgue la demande de la Synagogue anxieuse, de l'humanité frémissante.

Quel moment dans la durée des âges!

Alors la terre palpitante; alors le ciel, déjà prêt pour l'explosion des hosannah sans fin; alors l'enfer en ses angoisses terribles; alors tout le passé : Adam, Abraham, Moïse, David, Salomon, les rois, les prophètes, les thaumaturges; Israël avec son histoire, son culte, ses espérances!

Alors tout le présent : Rome, les Césars, les aigles, les dieux du Capitole. La Grèce avec Socrate, Aristote, Platon, la sagesse et la poésie.

[1] Matth., XXVI, 63.

Tous les peuples chargés de chaînes, tous les rivages que foula le pied de Cyrus, qu'éclaira le glaive d'Alexandre.

Alors tout l'avenir : Les Colysées, rouges du sang des martyrs; les monastères peuplés de vierges et de saints; les croisades aux épiques travaux; les cathédrales bâties par le génie et par la foi; vingt générations de pontifes, de héros, d'empereurs; toutes les œuvres du zèle, toutes les larmes du repentir!... *Toutes les créations*, en un mot, tenues en échec devant la question du grand-prêtre, écoutèrent...

Et Jésus, dans le calme auguste et dominateur de la vérité, signant par avance de son sang la suprême proclamation du dogme sacro-saint, répondit : « Oui, je le suis! *Ego sum*[1]. » Puis il ajouta : « Un jour vous verrez le Fils de l'Homme assis à la droite de Dieu, et venant sur les nuées du ciel. »

O mon Christ! O le bien-aimé du Père et des âmes! comment pourrons-nous jamais reconnaître le prix de cette audacieuse, de cette douce, de cette sublime affirmation? Jamais, depuis que vous aviez inauguré votre

[1] Marc, XIV, 62.

mission apostolique parmi les hommes, vous ne vous étiez révélé de la sorte. Vous aviez dit aux foules : « Je suis la Voie, la Vérité, la Vie. — Je suis le Pain vivant descendu du ciel. — Je suis la Lumière du monde. »

A la Samaritaine : « Je suis le Principe, moi qui te parle. » — Aux disciples : « Le Fils de l'Homme sera crucifié. » — A Philippe : « Qui me voit, voit mon Père. »

O Seigneur Jésus-Christ! Vous avez attendu d'être sous une menace de mort, en face de l'échafaud imminent, pour dire : « Je suis le Fils de Dieu! » et c'est du sceau de votre croix que vous avez apostillé le dogme de votre divinité. En vous condamnant à mort, vos ennemis ne font que souligner avec votre sang l'immortalité de votre vie.

Écoutez-les, mes Frères, ces prêtres hypocrites qui prostituèrent à l'envi l'honneur de la justice!

Le Nasi[1], déchirant ses vêtements, vociféra :

« A quoi bon maintenant des témoins! Il a blasphémé... »

« — En effet, glapirent les membres du

[1] Patriarche du Sanhédrin.

Conseil, nous n'avons plus besoin de témoignage; nous l'avons entendu de sa propre bouche[1]. »

Le grand-prêtre posa ensuite la question du châtiment : « A quoi le condamnez-vous? »

Et la salle tout entière hurla d'une seule voix : *A mort*[2]*!*

Ainsi, la Synagogue repoussait le Messie! Elle refoulait dans l'abîme toutes les adorations des siècles; elle fermait la bouche à tous les miraculés de Jésus-Christ; elle l'accusait de blasphème, d'imposture, de lèse-majesté divine. De ce chef seul, elle le condamnait à mort.

Mais l'humanité avait entendu la réponse de l'accusé : *Ego sum*, et le ciel et la terre n'ont cessé de répéter le cri du centurion romain : « Celui-là était vraiment le Fils de Dieu. »

III. — *Lâche et cruelle, l'autorité politique rendit exécutoire la sentence capitale prononcée par le Sanhédrin.*

De 6 à 9 heures du matin, Jésus-Christ subit les interrogatoires de Pilate et le mar-

[1] Luc, XXII, 71.
[2] Matth., XXVI, 65.

tyre de la flagellation. Puis, il parut sur la terrasse du Prétoire, « portant la couronne d'épines et le manteau de pourpre ».

Filles de Sion, âmes de tous les siècles, séraphins du ciel, accourez; contemplez votre Roi!

Oui, *Jésus est roi.* C'est à sa royauté que les Juifs font l'honneur d'une accusation : « Nous l'avons trouvé, disent-ils au gouverneur romain, qui pervertissait notre nation, défendant de payer le tribut de César, et se disant le Christ, c'est-à-dire le Roi [1]. »

C'est à sa royauté que les soldats, prophètes malgré eux, dit saint Augustin, présentent leurs hommages inconscients : « Roi des Juifs, salut! »

C'est à sa royauté que Pilate ne cesse de revenir : « Est-il vrai que tu sois le Roi des Juifs? — Est-il vrai que tu te dises Roi? — Ainsi donc tu es Roi [2]? »

C'est à sa royauté que Jésus-Christ rend témoignage : « Oui, vous le dites, je suis Roi. »

C'est à sa royauté que le peuple, sous l'impulsion des princes des prêtres, attacha

[1] Luc, XXIII, 2.
[2] Joan., XVIII, 33-37.

l'argument décisif qui entraîna la peine capitale : « Si tu le délivres, tu n'es pas ami de César, car quiconque se fait roi s'élève contre César. »

Ce fut là le coup de massue.

Étourdi, stupide, Pilate vit passer devant ses yeux l'ombrageuse autorité de Tibère. Il essaya de répliquer en retournant par vengeance le fer dans la plaie des accusateurs : « Voici votre Roi. Crucifierai-je votre Roi? »

Enfin, à bout d'expédients : « Il leur livra Jésus pour être crucifié. » La sentence de mort avait été ratifiée par les trois autorités légitimes : l'*autorité divine*, l'*autorité religieuse*, l'*autorité politique*.

Partez maintenant pour le supplice, ô mon Rédempteur! Nous vous suivrons jusqu'au bout. Nous voulons vous contempler sur la croix : La croix, *sellette du Condamné, trône du Roi, autel du Dieu!*

Là, nous pleurerons nos crimes, dont vous portez la livrée infamante; nous nous soumettrons à votre doux empire; nous déposerons à vos pieds le tribut de nos adorations.

Les Juifs ont crié : « Qu'Il meure!... »

Nous protestons de tout notre amour : « Non, qu'Il vive ! »

A nous les supplices ! A nous la croix ! A nous la mort ; nous sommes *des condamnés !*

II

Les Condamnés

Tandis qu'au sortir du prétoire, la victime est chargée de la croix, et que Dieu, du haut de son tribunal, sonne « le bien-aller », marchons, nous aussi, mes Frères, face à la mort. En l'acceptant, Notre-Seigneur Jésus-Christ y a déposé pour nous, à côté des rigueurs fatales, des trésors de mérite et de consolation. Ne craignons point de la subir.

I. — *La mort est inexorable comme le glaive de la justice de Dieu.*

N'est-il pas écrit : « *Statutum est hominibus semel mori*[1]. Il est statué que les hommes

[1] Hébr., IX, 27.

mourront. — *Morte morieris*[1] : Tu mourras de mort. — *Per peccatum intravit*[2] : Le péché est l'introducteur de la mort. »

Pécheurs, asseyez-vous donc sur l'escabeau des condamnés !

Vous avez vingt fois lu le récit d'une exécution capitale : la toilette funèbre, le froid des ciseaux sur le cou du malheureux, leur grincement sinistre à son oreille, le rétrécis des nœuds, l'enlacement douloureux des cordes autour de ses poignets ; puis, la levée d'écrou, le roulement des portes sur leurs gonds, la marche d'angoisse vers l'échafaud implacable et sombre, dans l'aveuglante lumière du soleil levant...

Quelle scène horrible ! quel épilogue dramatique du jugement !

Pécheurs, c'est là votre histoire !

La Justice éternelle vous abandonne au bourreau. La Mort vous a enregistrés sur sa liste fatale. Tout à l'heure retentira pour vous l'effroyable parole : « Votre pourvoi en grâce est rejeté ; du courage... il faut mourir. »

Oui, mes Frères, il faut mourir ! Rien de plus certain : la foi l'enseigne.

[1] Gen., II, 17.
[2] Rom., V, 12.